

## La lettre du Maire



### Sommaire

<b>Notre Horizon</b>	<b>1</b>
<b>Calendrier des Manifestations</b>	<b>2</b>
<b>L'Essentiel des Conseils</b>	<b>2</b>
<b>En Vrac En Vrai</b>	<b>4-5</b>
<b>La Vie Municipale</b>	<b>5-7</b>
<b>Les Voeux du Maire</b>	<b>7-8</b>

### Mairie de Châteauneuf

4, place Georges Clemenceau  
06740 Châteauneuf  
Tel : 0 492 603 603  
Fax : 0 492 603 600  
<http://www.ville-chateauneuf.fr>

Horaires de réception du public :  
du lundi au jeudi :

- de 10 à 12 heures
- de 13 h 30 à 17 heures

le vendredi :

- de 10 à 12 heures
- de 13 h 30 à 16 heures

Responsable de la rédaction :  
**Jean-Pierre Maurin**

Réalisation :  
Espace Multimédia de Châteauneuf  
[espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr](mailto:espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr)

*Distribué à titre gratuit  
à 2500 exemplaires  
Photos non commerciales*

## Notre Horizon

L'année 2005 : une année majeure pour le développement de la Commune !  
Le Conseil Municipal a signé trois actes de naissance pour trois projets majeurs :

L'espace culturel au plateau San Bastian

La crèche multi accueil à Pré du Lac

L'espace multi sports à St Jeume

Ces trois créations se caractérisent par un fondement inter communal et participent au développement de Châteauneuf.

L'espace culturel implanté dans le village historique donnera du souffle aux activités culturelles pilotées par la Municipalité et les Associations. Il permettra la poursuite du tissage des liens sociaux engagé il y a déjà 30 ans par l'association des amis de la bibliothèque. Il constituera par ailleurs un équipement au service des enfants des écoles et participera à l'éveil théâtral, musical, artistique des jeunes.

La crèche multi-accueil complétera l'offre existante des nourrices agréées. Elle aidera les parents de jeunes enfants dans leur choix de vie. Avec sa fonction de halte garderie elle facilitera la vie des parents dans leur quotidien.

L'espace multi-sports sera un équipement complémentaire au gymnase du Collège et tout à fait intégré à celui-ci.

Pendant le temps académique les professeurs d'éducation physique et sportive feront évoluer les élèves dans les deux espaces, et hors du temps académique les associations inter communales pourront y développer leurs activités sportives

La culture, le sport et la petite enfance, avec ces équipements vont disposer d'atouts maîtres pour une vie sociale active.

**Jean-Pierre Maurin.**



## Samedi 28 janvier

Assemblée générale de la Médiathèque au MASET, renseignements : Médiathèque 04 93 42 41 71

## samedi 25 janvier

Amistad Latina

## 4 mars 2006

carnaval du Comité des Fêtes

## les 10, 11 et 12 mars

Printemps des Poètes, salles du village et du Pontis

## Au printemps

- Réunions de quartiers  
- Semaine sécurité routière

## samedi 8 avril

Conférence, Amistad : 06 75 50 82 48

## Dimanche 23 avril

Fête agricole et pastorale de Notre Dame du Brusç

## L'ESSENTIEL DES CONSEILS

### Conseil Municipal du 7 novembre 2005

#### • La crèche multi accueil

La commission d'appel d'offre a retenu dans un premier temps l'entreprise chargée du terrassement et des fondations spéciales, ainsi que celle en charge du Gros Œuvre.

Le lot 1 a été attribué à l'Entreprise Keller pour 74.000€ ht

Le lot 2 a été attribué à l'Entreprise Valeri pour 243.539€ ht

Pour conserver l'attribution de la subvention de la Caisse d'Allocations familiale d'un montant de 200.000€, il y a urgence à commencer les travaux avant la fin de l'année.

Le Conseil autorise la signature de ces deux marchés.

#### • Le cimetière communal

La Commission d'appel d'offre a retenu l'Entreprise SEETP pour réaliser la première tranche de travaux, pour un montant de 175.213€ ht.

Le Conseil autorise la signature de ce marché

#### • Ecole élémentaire

Le Conseil décide une participation financière pour deux classes de découverte à Beuil.

Le montant total alloué est de 2258€50.

Les enfants des classes de CP/CE1 ( Mme Haegelin ) et CM2 (Mme Chaléat) , dans le cadre des activités scolaires , partent 5 jours en classe de découverte.

#### • Assainissement collectif

Dans le cadre de la délégation de service public en cours, et pour permettre d'arriver au terme de la procédure de mise en concurrence, une prorogation du délai est sollicitée jusqu'au 31 mars 2006 .

#### • Salle polyvalente

La Société titulaire du marché de gros œuvre a été mise en liquidation judiciaire

Le Conseil autorise le Maire à résilier le marché

#### • Eau potable

La délégation de service public est arrivé au terme de la prorogation de 1 an. Le planning prévisionnel de la consultation des entreprises prévoit la fin de la procédure vers le 13 février prochain. Une prorogation exceptionnelle de délai est sollicitée jusqu'au 31 mars 2006.

### Conseil Municipal du 12 décembre 2005

#### • Budget supplémentaire

Le budget supplémentaire d'une Commune c'est un budget de régularisation, toujours établi en équilibre, qui traite des dépenses et recettes dans les deux sections d'investissement et de fonctionnement jusqu'à la fin de l'année, et qui permet, avant le vote du budget primitif, de réaliser la jonction financière entre deux exercices .

Recettes et dépenses s'équilibrent :

En investissement à 106.987€58

En fonctionnement à 194.491€59

### Conseil Municipal du 21 décembre 2005

Trois révisions partielles du Plan d'occupation des Sols de la Commune ont été initiées par le Conseil Municipal.

Elles ont un point commun : permettre la mise en conformité d'Établissements dans l'accueil qu'ils proposent.

Deux de ces révisions concernent les maisons de retraite de « Pré du Lac » et « Diamantine ». Ces établissements « médico sociaux » pourront ainsi entreprendre les travaux de mise en conformité édictés par les lois et règlements, et donneront ainsi plus de confort aux personnes accueillies.

La troisième révision concerne l'association AFPJR qui gère différentes structures d'accueil, d'insertion, de travail, de vie, pour des jeunes et adultes. La révision du POS permettra la réalisation de structures d'accueil mieux adaptées, le développement des activités agricoles, et principalement de la conservation et de la vente sur place de produits frais et conditionnés.

L'enquête publique , précédée de la consultation des personnes publiques associées, n'a pas révélé de contraintes particulières.

Le Conseil Municipal a donc pu voter ces trois révisions partielles du POS Communal.

# La Mission Locale Antipolis



L'antenne de Châteauneuf de la Mission Locale Antipolis a ouvert ses portes, aux **jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans**, depuis Novembre 2003. Depuis cette date, la chargée d'accueil, Annick MASSAON et la conseillère en insertion sociale et professionnelle, Ghyslaine GARAU, ont accueilli **288 jeunes**.

L'antenne de Châteauneuf reçoit les jeunes **avec ou sans rendez-vous** (selon le planning de la conseillère) pour les aider dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

**Divers services** leur sont proposés, tels que :

- ⇒ L'aide à la rédaction de CV, lettre de motivation et recherche d'emploi (offres d'emploi, parrainage, CIVIS...)
- ⇒ L'orientation vers les différents partenaires (organismes de formation, assistantes sociales, mairies, associations, ANPE...)
- ⇒ L'aide administrative (dossier sécurité sociale, ASSEDIC, CAF...)
- ⇒ L'aide à la mobilité et étude de besoins particuliers
- ⇒ Toutes autres informations (juridiques, santé...)
- ⇒ Et l'orientation vers le service logement de la Mission Locale Antipolis . A ce titre, des ateliers d'information collective sur le logement sont prévus régulièrement aux Foyers de Jeunes Travailleurs d'Antibes et de Valbonne, ainsi qu'à la Mission Locale d'Antibes.

Des ateliers peuvent être organisés sur place si un groupe de 4 à 5 jeunes est constitué .

## **Horaires d'ouverture de l'antenne de Châteauneuf :**

***Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h***

***Dans les locaux de la DDE***

***A pré du Lac***

***95, Route de Nice***

***06740 CHATEAUNEUF***

***☎ : 04.92.60.43.14***

***☎ : 04.92.60.49.32***

✉ : [missionlocale-chateauneuf@wanadoo.fr](mailto:missionlocale-chateauneuf@wanadoo.fr)

**Site internet : mission-locale-antipolis.fr.st**



L'antenne reçoit les jeunes habitant les communes de :

- ⇒ Châteauneuf
- ⇒ Le Bar-Sur-Loup
- ⇒ Courmes
- ⇒ Caussols
- ⇒ Gourdon
- ⇒ Opio
- ⇒ Le Rouret
- ⇒ Roquefort-Les-Pins
- ⇒ Tournettes-Sur-Loup
- ⇒ Ainsi que Gréolières et Coursegoules

La conseillère effectue également une permanence d'accueil à Tournettes-Sur-Loup :

Tous les mardis après-midi de 14h à 16h  
Dans les locaux du CCAS, à côté de la Mairie  
Place Maximin Escalier

***Une journée « porte ouverte » sera d'ailleurs prévue durant les vacances de février 2006 afin de présenter les différents services que peut apporter aux jeunes la Mission Locale .***

### Problèmes de voisinage

Le conciliateur de justice peut vous aider.

Problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, entre un consommateur et un commerçant, querelle de famille ou de voisinage, recouvrement d'une facture impayée... Pour régler ce type de litiges, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice. C'est un moyen simple, rapide et efficace pour obtenir un accord amiable et éviter un procès.

Pour soumettre votre problème au conciliateur, vous pouvez lui écrire, lui téléphoner, prendre rendez-vous ou vous présenter à sa permanence. Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit. Il peut vous éviter d'engager un procès. Deux décrets (du 22 juillet 1996 et du 28 décembre 1998) stipulent que, si le tribunal d'instance est saisi d'un litige, le juge peut, avec l'accord des personnes concernées, désigner un conciliateur de justice.

Si vous vous présentez avec votre adversaire, le conciliateur tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente. Si vous vous manifestez seul, le conciliateur pourra inviter la personne concernée à se présenter devant lui. Chacune des parties pouvant se faire accompagner de la personne de son choix.

Le conciliateur a la possibilité de se rendre sur les lieux du litige ou de procéder à l'audition des témoins.

Vous parvenez à un accord : le conciliateur pourra le consigner brièvement par écrit. Signé par les parties, ce constat sera déposé au tribunal d'instance, même en cas de réconciliation partielle. Si la conciliation a pour effet la renonciation d'un droit, le constat par écrit est obligatoire.

Le conciliateur n'a toutefois pas les pouvoirs d'un juge ou d'un tribunal. Si l'une des parties refuse d'exécuter l'accord intervenu, le conciliateur ne peut la contraindre. Mais pour obliger au respect de l'accord, les adversaires peuvent demander que le juge d'instance donne force exécutoire à ce constat. L'exécution pourra ainsi être obtenue, aux besoins à l'aide d'un huissier de justice. Si le conciliateur a été saisi par le juge, l'accord sera soumis à son homologation.

Aucun accord n'a été trouvé : pour défendre vos intérêts, vous pouvez vous adresser à un avocat ou au tribunal compétent. Le recours au conciliateur ne suspend en aucun cas le délai de prescription ou de recours pour maintenir un droit ou engager un procès.

*Extrait de Ouest France de novembre 2000*

#### • Quelques rappels

Vous clôturez votre propriété : Le Plan d'Occupation des Sols de la Commune édicte certaines règles. Une déclaration de travaux doit être préalablement déposée et accordée avant tout commencement des travaux? Si votre propriété jouxte une voirie communale, ou départementale, un arrêté d'alignement est à solliciter auprès de l'autorité compétente.

#### • Les cours d'eau privés et les vallons

Le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier dans sa largeur et sa profondeur naturelles, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux.

Au temps (récent) où la terre était à vocation agricole, et les maisons s'appelaient "fermes", les propriétaires prenaient très grand soin du plus petit vallon à la rivière la plus grande ; les nou-

veaux arrivants en ont oublié l'usage et les vertus, et il arrive fréquemment que le petit vallon sec servant de limite de voisinage, offrant un terrassement tout fait serve de tranchée à la plantation d'une haie arbustive en guise de limite, et lors de chaque événement pluvieux important, c'est toujours l'inondation !

#### • Le débroussaillage

N'attendez pas l'été pour débroussailler, c'est maintenant le bon moment !

Pour lutter efficacement contre les incendies de forêt, il est nécessaire, à proximité des constructions, de réduire la biomasse facilement combustible par débroussaillage.

D'une manière générale, chaque propriétaire est tenu de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de sa maison.

Le Plan de prévention des risques incendie fixe des mesures complémentaires plus contraignantes en fonction de zones de risques. Ces zones de risques sont consultables en Mairie et sur le site internet de la Commune.

#### • Affichage et publicité

La protection de notre environnement passe aussi par la maîtrise de l'affichage.

Le plan réglementant l'affichage publicitaire est le premier document à consulter en Mairie avant d'apposer ou faire apposer un panneau publicitaire dans votre propriété.

Ce plan s'inscrit dans le cadre légal de la publicité et fixe des zones d'affichages différenciées.

#### • Artisans, commerçants, professions libérales

L'informatique est indispensable à l'exercice de votre activité, mais elle reste pour vous un mystère...

Difficile aujourd'hui de se passer de cet outil dans l'exercice de votre activité professionnelle : devis, factures, informations professionnelles par internet, site internet pour vous faire mieux connaître, ... Nombreux peuvent être vos besoins.

Pour mieux l'appréhender, un expert se propose de vous accompagner dans la découverte de cet univers.

N'hésitez pas à prendre contact avec Ludovic au 04 93 42 73 24 du mardi au samedi de 9 h à 18 h pour vous faire connaître, estimer vos besoins. Des solutions vous seront proposées le lundi en fin de journée.

• **Avis aux propriétaires de chiens**

Nous leur rappelons qu'un minimum de civisme doit être respecté. Cet appel s'adresse à l'ensemble des administrés de Châteauneuf et en particulier aux habitants du village historique.

Les déjections canines dans les rues sont de plus en plus nombreuses. Elles doivent disparaître

parce qu'elles souillent les rues, peuvent engendrer des accidents et représentent la saleté et la négligence. Il est donc demandé aux maîtres de veiller à la bonne tenue de leur compagnon à quatre pattes. Il est intolérable de voir des chiens livrés à eux-mêmes.

Si cet appel au civisme n'était pas écouté, des mesures pour faire respecter la loi seraient prises et les contrevenants verbalisés.

**LA VIE MUNICIPALE**

• **Le Téléthon, samedi 3 décembre 2005**

Samedi matin, la place des Pins s'anime un peu plus tôt que d'habitude. Après l'estrade, les barrières de protection, des tables se déploient sur la place.

Déjà le barbecue est allumé et les premiers marrons commencent à répandre leur odeur si caractéristique, attirant les premiers chalands. Café, thé sont prêts, de même que les pâtisseries libanaises. Les saucisses offertes par la Boucherie Saint Michel attendent que les braises soient bien chaudes.

Ici un jeu de fléchette, de beaux objets pour décorer la maison en cette période de Noël, là des livres ou des vêtements d'occasion, là encore des carreaux de mosaïque, offerts par OpioColor, attendent de petites mains.... L'effervescence s'installe avec les « Chevaliers du ciel », les motos ronflent.

La grande question de cette journée : combien de roses seront vendues ? et quelle somme sera versée ce soir à l'AFM. Le défi est important : 3000 roses pour 3000 habitants et dépasser les 7 500 euros de 2004, malgré l'absence de dernière minute de l'hélicoptère.

Les danseurs écossais du « Scottish Dancing Côte d'Azur » ont

pris place « sur la piste », entraînent le public dans leur danse.

Les jeunes gymnases de la Gymnastique Volontaire prennent le relais, bien vite suivis par les danseuses latino-américaines.

Pendant ce temps, les roses partent, il n'y en a plus. Vite José s'échappe pour aller en chercher, encore et encore.

Déjà il commence à faire un peu frais, chaque stand commence à faire ses comptes : la journée se-

ra-t-elle à la hauteur du défi. Rendez-vous est donné à tous les acteurs de cette journée pour un « Merci Téléthon » à la Mairie le vendredi 9 décembre, afin d'annoncer le résultat : 3400 roses vendues, et la somme de 7 944 euros versées à l'AFM.

À tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle journée, un grand merci.



Les danseurs écossais du "Scottish Dancing Côte d'Azur"

• **Médaille de la famille française**

Le maire remet la médaille de la famille française à Madame EVELYNE DELMOTTE

C'est son fils aîné Emmanuel DELMOTTE porte parole de son père et de ses frères et sœurs qui a souhaité une reconnaissance officielle des années d'abnégation de Madame Evelyne DELMOTTE.

Au cours de cette vie de mère de famille, elle a maintenu la cohésion familiale aux quatre coins du monde lors de la vingtaine de déménagements professionnels de son mari qui a servi la France sous les drapeaux pendant plus de vingt ans (dont deux guerres).

Cette vie consacrée à l'éducation d'une famille n'a pas été réalisée dans le repli sur soi ou l'isolement. Evelyne s'est engagée dans la vie associative et scolaire (déléguée de parents d'élèves pendant plus de vingt ans, comptable bénévole dans un collège, animatrice de catéchisme...) Mère dévouée depuis plus de quarante ans elle est maintenant une grand-mère chérie par ses sept petites filles, qu'elle a plaisir à visiter et qu'elle garde bien volontiers et ce aux quatre coins de France.

C'est aujourd'hui alors que les enfants d'Evelyne connaissent presque toutes les joies et les difficultés d'être parents qu'ils mesurent toute la richesse de leur éducation et l'importance de transmettre à leur tour à leurs enfants les valeurs essentielles de l'existence.

Ainsi à l'heure des bilans qu'est souvent l'âge de la retraite, a-t-il semblé opportun et légitime aux enfants d'Evelyne Delmotte de solliciter cette distinction pour leur mère qui a participé pour la plus grande part à la réussite humaine, familiale et professionnelle de leur père et de ses cinq enfants. Tous sont reconnaissants et fiers.

Jean Pierre Maurin, Maire de Châteauneuf et Nicole Galbe, Adjointe aux Affaires Sociales ont remis avec une vraie émotion la médaille de la famille française à



*La famille d'Evelyne DELMOTTE*

Evelyne DELMOTTE à l'occasion d'une cérémonie aussi conviviale qu'officielle le 22 Décembre dernier.

• **Le Réveillon du Comité des Fêtes**

Le comité des fêtes a fini son année sur les chapeaux de roues en organisant son maintenant traditionnel réveillon du jour de l'an.

Après avoir savamment décoré et préparé les lieux, le comité des fêtes, chacun coiffé pour l'occasion de son plus beau

chapeau rouge, a reçu la centaine de convives autour d'un apéritif apprécié par tous. Puis, le repas concocté par le traiteur Galland fut servi.

Par la suite, le bal fut ouvert et petits et grands purent se défouler sur les différents rythmes et danses de contact...

Enfin, la fête se termina doucement, à l'heure où les boulangers, eux, se levaient, autour d'une soupe à l'oignon au goût inoubliable.

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous le samedi 4 mars



*Le Comité des fêtes en fête.*

2006 à partir de 20h 30 au MA-SET, pour sa traditionnelle soirée du Carnaval.

Au Menu : Choucroute / Bière pour 25€ / pers.

Inscription au 04.92.603.603  
Chantal ou Barbara

• **Voeux et souhaits de Mady GERARD au nom de l'Association des Amis de la Bibliothèque**

Samedi 7 Janvier, nombreux sont les Castelneuvois à venir assister cordialement aux voeux de l'Association des Amis de la bibliothèque.

Le Maire Jean Pierre Maurin et Mady Gérard donnaient d'emblée un ton décontracté et chaleureux à cette réunion. Mady revenait sur l'expression « turbo maire » amicalement trouvée par le Conseiller Général Michel Rossi pour définir le Maire et Jean Pierre Maurin saluait l'énergie de Mady et l'efficacité de son équipe.

La conférence de l'historien Gérard BERRIER sur les châteaux de la Loire qui suivit fut à la fois intéressante et ludique au point qu'il fut décidé d'organiser avec lui un voyage pour voir ou revoir le Jardin de la France comme on désigne souvent la Touraine.

En projet également et à l'initiative du Maire soucieux d'attirer davantage de jeunes à ce genre de conférences : un thème choisi pour eux à savoir: la chevalerie et un concours à la clé avec un prix très motivant!



*Le roi et la reine (Mady Gérard) réunis par la fève !*

Commentaires et discussions animées se sont prolongés autour de la galette des rois arrosée de champagne dans une ambiance détendue et joyeuse.

• **"Lei Messugüé"**

Dimanche 8 janvier, Lei Messugüé se sont réunis au Maset pour leur assemblée générale annuelle.

Etaient présents les amis du groupe et, parmi eux, Monsieur le

Maire et son épouse ainsi que bon nombre d'adjoints, de conseillers municipaux et de présidents d'associations du village.

Après le mot de bienvenue et les vœux de la présidente, les comptes rendus moral et financier étaient l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

Quitus a été donné au conseil d'administration qui a ensuite procédé au renouvellement de ses membres.

Le public a ensuite assisté à une répétition de danse qui avait pour but de démontrer la complexité des pas de la danse provençale issue de la tradition militaire.

Il a ensuite beaucoup apprécié les histoires, écrites par Mistral, et racontées, avec verve, en provençal par Jeannot

La réunion s'est terminée autour de la traditionnelle galette des rois et tous ont levé le verre de l'amitié avant de se quitter en se disant: "A l'an que vèn, si sian pas mai, que sieguen pas mens !".



*Lei Messugüé*

**Les Vœux du Maire**

Ce jeudi 5 janvier, ce sont des voeux très humanistes que le Maire, Jean-Pierre MAURIN, a présenté aux administrés, entouré de son conseil municipal, en présence de Monsieur Jean Leonetti, député maire d'Antibes, Président de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, de Michel Rossi, maire de Roquefort les Pins, député suppléant, conseiller général et de nombreux maires du canton devant une assistance bien nombreuse.

Extrait du discours :

"Ce début d'année traditionnellement marqué par des cérémonies de vœux, est un moment privilégié pour formuler des souhaits pour chacun, pour rappeler les événements et les temps forts de l'année écoulée et pour évoquer les projets à venir.

C'est dans cette tradition ce soir que je vous présente mes vœux pour l'année 2006.

Je terminerai en évoquant une rencontre.

A vous Castelneuvoises et Castelneuvois, actifs, retraités, commerçants, artisans professions libérales, vous qui participer à l'économie et à l'animation de la Commune a vous mes collègue du Conseil Municipal pour votre participation, votre engagement, votre soutien, à vous mes collègues élus du Canton et de la CASA pour les valeurs intercommunales que vous développez, à vous Mesdames les Directrices et Institutrices de nos écoles communales pour votre action éducative quotidienne de nos enfants à vous mesdames et messieurs les agents communaux pour votre action permanente au service de l'intérêt général, à vous tous partenaires de la Commune, gendarmes pompier agent de l'état, du Département et des Entreprises qui assurez la sécurité, la prévention, l'entretien, les travaux, les délégations de services publics.

Je vous présente mes vœux les meilleurs de bonheur pour l'année 2006.

Le bonheur c'est quelque chose qui ne vient pas sans qu'on l'appelle, sans qu'on le désire, contre son gré, le bonheur ça se cultive avec d'autres vœux qui le font s'épanouir ! Avec la santé d'abord, sans elle la vie est plus difficile. C'est un atout majeur de notre existence. Je vous souhaite une bonne santé ! Mais ne dit on pas que la santé c'est d'avoir mal tous les jours mais à un endroit différent ! Avec optimisme car la vie est belle, les petits soucis ne sont que des petits soucis ! Le verre n'est-il pas plus attrayant à moitié plein qu'à moitié vide ?

Je vous souhaite un optimisme débordant.

Avec altruisme et solidarité, parce que les autres ont besoin de nous, les autres, on peut aller les chercher bien loin, mais on peut aussi les trouver tout près !

A Châteauneuf cette année encore vous avez été formidables et généreux dans chacune des manifestations de solidarité, je veux parler de la Fête de la Courge dont les profits ont été reversés aux Restaurants du Cœur et de la journée du Téléthon avec plus de 3 000 roses vendues au profit de la recherche médicale.

Je vous souhaite d'être porteur d'altruisme et de solidarité !

Santé, optimisme, solidarité, cela pourrait être les trois composantes du bonheur 2006.

Je rajouterai avec l'écrivain Paulo Coelho, le bonheur est quelque chose qui se multiplie quand on le divise.

L'année 2006 est prometteuse : Outre les trois équipements démarrés en 2005, d'autres projets qui vont changer la vie vont voir le jour, en voici les principaux :

-Un centre de Télé travail, équipement de développement économique dont l'investissement et le fonctionnement seront pris en charge par la CASA.

-Le réaménagement de îlot des Mousquettes appartenant à la Commune.

-La création de plus d'une vingtaine de logements sociaux sur un terrain communal mis à disposition d'un bailleur social, avec un espace réservé aux professions libérales,le tout à Pré du Lac ,près du Cadran So-laire et de la crèche.

Au-delà de ces trois projets d'exception, la Commune commencera le renforcement de son réseau d'eau pour répondre aux obligations fixées par le Préfet dans le domaine du P.P.R.I.F. et continuera les aménagements des voiries, des places publiques, de l'éclairage public...Comptez sur notre équipe pour tenir ses engagements.

Je terminerai mon propos par cette histoire ou plutôt par cette rencontre. C'était dans les derniers jours de l'année et je l'ai croisée, bien emmitouflée dans sa pèlerine noire, elle s'appelle Jeanne, vous la connaissez certainement ! Elle me dit :

« Petit, ce soir quand tu leur auras présenté tes vœux, parlé des réalisations, des projets, s'il te reste un instant dis leur ces deux ou trois choses de la vie ». D'abord dis leur de bien profiter des bienfaits de tous les jours, en donnant la préférence aux choses qui sont durables et qui se renouvellent; de cueillir les fruits de l'arbre quand ils sont murs et en attendant de profiter du spectacle de ses fleurs ou de ses rameaux dégarnis.

« Dis leur aussi, petit, que la vie n'offre pas la même chance à chacun. Ceux qui en reçoivent plus ne doivent pas rester indifférents envers ceux qui en ont moins. La chance me dit elle, certains croient que c'est le loto, la chance, vois tu c'est d'être dans ton village, dans ton école, de pouvoir grandir, de pouvoir être soigné, de pouvoir étudier, de pouvoir habiter dans un pays en paix »

« Dis leur aussi de cesser de se plaindre de tout et de rien, dis leur que la joie de vivre efface bien des maux »

« Qu'ils n'hésitent pas de temps en temps à fermer le robinet d'eau tiède qui coule du poste de télévision et qu'ils retrouvent l'envie de communiquer, mais pas cette nouvelle forme de communication virtuelle, plutôt celle qui fait dire bonjour à son voisin qui fait se retrouver les gens qui sont seul et qui fait briller le regard. »

Puis elle m'a quitté discrètement cette chère Jeanne. Je crois qu'elle a les traits de votre mère, de votre grand-mère et les valeurs qu'elle détient sont des valeurs sûres inusable et qui sont le ferment de ce qui fera notre futur.



*Intervention de M. Jean Leonetti député-maire d'Antibes en présence de Micel Rossi, conseiller général, maire de Roquefort-les-pins et l'ensemble du conseil municipal de Châteauneuf*

Bonne année 2006."



# Châteauneuf

December 2005

Headlines in english



## OUR HORIZON

2005 was a grand year for the development of our community

The Municipal Council gave the green light for three major projects :

The cultural centre on the plateau of San Bastian

The creche at Pre du Lac

The multi sports centre at St Jeaume

These three projects show inter-communal cooperation and contribute to the development of Chateauneuf

The cultural centre, built in the historic village, will bring life to the cultural activities organised by the Town Hall and Associations. It will enable the seeds of social interactivity, which were already sown 30 years ago by the Association of the friends of the library, to flourish. It will also provide a useful tool for school children and will give rise to the theatrical, musical and artistic awakening of our young people.

The creche will complement the existing network of approved child minders. It will assist the parents of young children in their choice of lifestyle. With its extra function as a day nursery, it will ease the day to day life of parents.

The multi sports centre will complement the college gymnasium, with which it will be fully integrated

In school-time, sport and physical education teachers will be able to help their charges evolve at the two sites, and outside school hours, inter-communal associations can develop their sporting activities

Within these three projects, culture, sport and childhood will all have at their disposal, the master keys for the provision of fulfilling social activities.